



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Délibération n° 2022-16

**Nombre de représentants  
au Comité Syndical :**

***en exercice : 29  
présents : 8  
pouvoirs : 11***

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 03 mars à 17h30, le Comité Syndical du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans les locaux de la direction du Conservatoire, à Rodez.

Date de la convocation de la réunion : 25 février 2022  
Date d'envoi des rapports : 25 février 2022

**PRESENTS :**

*Mesdames Valérie ABADIE-ROQUES, Isabelle BAILLET-SUDRE, Marine CENSI, Dominique GOMBERT, Florence PHILIPPE, Christine PRESNE, Emilie SAULES-LE BARS,  
Messieurs Joseph DONORE, Yves MAZARS, Jean-Philippe SADOUL, Nicolas WÖHREL.*

**Absents ayant donné POUVOIR :**

*Madame Michèle BUESSINGER à Monsieur Joseph DONORE  
Madame Martine BACHELET à Monsieur Nicolas WÖHREL  
Monsieur Eric CANTOURNET à Monsieur Yves MAZARS  
Madame Graziella PIERINI à Monsieur Joseph DONORE  
Madame Gisèle RIGAL à Madame SAULES-LE BARS  
Madame Sylvie TAQUET-LACAN à Monsieur Yves MAZARS  
Madame Régine TAUSSAT à Mme Dominique GOMBERT*

**Absents excusés :**

*Mesdames Monique ALIES, Sylvie BOUCHAUD, Geneviève CAMBON, Corinne COMPAN,  
Gulistan DINCEL, Francine LAFON, Nathalie PUEL, Karine ORCEL,  
Messieurs Claude ASSIER, Arnaud COMBET, Jean VALADIER.*

Présidente de séance : Madame Dominique GOMBERT

**Rapport Social Unique**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2121-17,  
Vu la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, notamment son article 6,  
Vu la loi n° 2019-828 du 06 août 2019, notamment son article 5,  
Vu le décret n°2020-1493 du 30 novembre 2020, relatif à la base de données sociales et au rapport social unique dans la fonction publique,  
Vu l'avis favorable du comité technique réuni le 17 février 2022,



**Conservatoire à rayonnement départemental de l'Aveyron**

5 place Sainte-Catherine – 12000 RODEZ  
Tél : 05 65 73 80 30 - [contact@crd-aveyron.fr](mailto:contact@crd-aveyron.fr)

*Syndicat Mixte approuvé par Arrêté Préfectoral du 9 septembre 1988*



*Considérant la convocation régulière des membres du comité syndical le 25 février 2022, aux fins de réunion du comité syndical du syndicat mixte du CRDA le 03 mars 2022, à 17h30, Considérant les rapports adressés le 03 mars 2022,*

Déposé en Préfecture le

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,**

- **Adopte le Rapport Social Unique du Conservatoire, établi au titre de l'année 2020.**

*Fait et délibéré à Rodez, les jour, mois et an susdits.*

*Pour extrait conforme*

**La première vice-Présidente,**



**Dominique GOMBERT**

---

**Sens des votes :**

Pour : 18

Abstention : 0

Contre : 0

Ne prend pas part au vote :

0

---

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Rapport Social Unique

.....  
Date de décision: 03/03/2022

Date de réception de l'accusé 09/03/2022

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 20220303\_16

Identifiant unique de l'acte : 012-251200986-20220303-20220303\_16-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 4 .1 .4

Fonction publique

Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

délibérations autres

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : Delib\_16\_Rapport\_Social\_Unique.pdf ( 99\_DE-012-251200986-  
20220303-20220303\_16-DE-1-1\_1.pdf )